

“Mon avenir s’est joué d’entrée en médecine”

■ C’est la première fois que se tenait l’épreuve éliminatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Reportage Louise Vanderkelen

Vendredi, dès 7 h du matin, ils étaient 3 471 étudiants à s’être donné rendez-vous sur le plateau du Heysel. Sous un crachin persistant, certains relisent une dernière fois leurs notes, d’autres papotent entre eux pour se détendre. Ce vendredi 8 septembre, de 9h30 à 17h, tous passent l’examen d’entrée aux études de médecine et de dentisterie.

Les nouveaux, les reçus/collés, les allégés...

Parmi les 4 000 étudiants inscrits à l’épreuve, 2 900 sont des élèves qui tentent leur chance pour la première fois dans les études de médecine et de dentisterie, et qui sortent donc pour la plupart de rhéto. Les 1 100 autres viennent de finir leur première année de bachelier. Parmi eux, on compte les reçus/collés qui n’ont pas été classés en ordre utile lors du concours de première année qui était organisé en juin, ceux qui n’ont pas reçu d’attestation car ils n’ont pas obtenu les 45 crédits nécessaires, mais aussi les étudiants “allégés” qui ont étalé les cours de première année de bachelier sur deux ans. Ces derniers ont obtenu, lors du recours en extrême

urgence introduit auprès de la Cour constitutionnelle il y a quelques jours, la possibilité de passer leur examen l’année prochaine. Ylan est l’un d’eux mais a préféré le passer vendredi. “Pour résumer, je suis déjà étudiant en médecine à l’UMons, mais j’ai été allégé en cours d’année, ce qui me pousse à devoir passer l’examen d’entrée pour pouvoir avancer dans mes études”, explique le jeune homme.

Sécurité maximale

La file est longue, très longue devant les trois palais de Brussels Expo qui accueillent les centaines de candidats francophones pour la première fois. Les candidats aux études se pressent devant les grilles du bâtiment qui leur a été attribué lors de leur inscription. Une fois la sécurité passée, impossible de faire demi-tour, les étudiants devront y rester jusqu’au moins 15 h 30.

Dans la gigantesque salle du Palais 5, de longues tables sont disposées en “bloc”. Chaque rang du bloc compte douze élèves et chaque élève sait d’avance où il doit se placer.

Dans la salle, le silence est roi. Deux grands panneaux lumineux informent les étudiants des consignes qu’ils doivent respecter. “L’examen a commencé : silence”, peut-on lire sur ces derniers. Sur le bureau, rien n’est autorisé. Les sacs et les cahiers doivent rester en dessous de la table et les appareils électroniques, comme les GSM, doivent être éteints.

Dans les trois salles de Brussels Expo réservées pour l’examen, pas moins de 350 surveillants ont été engagés afin de s’assurer

lors de ce seul examen

qu'il n'y ait pas de fraude. Un surveillant est affecté par rangée, ce qui représente un surveillant par groupe de douze étudiants.

Chaque bloc est chapeauté par un responsable qui est amené à dresser un PV en cas de suspicion de triche. Si c'est le cas, le candidat peut continuer l'examen et c'est un jury qui décidera de l'annulation ou non de l'épreuve.

Dans le palais, des employés de l'Ares, l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur, qui s'est chargée de l'organisation de l'examen, se déplacent à vélo, des documents sous le bras. "Les distances à parcourir sont assez longues pour se rendre d'une salle à l'autre. Le vélo est la solution la plus rapide", explique une employée.

L'organisation de la journée est réglée comme du papier à musique : à 12 h 30 tous les candidats doivent quitter la salle pour rejoindre le Palais 4 où ils pourront manger et se détendre avant de reprendre leur examen vers 14 h.

Un examen éliminatoire

C'est la première fois que se tient un examen d'entrée aux études de médecine et de dentisterie du côté francophone. "Nous nous sommes basés sur le modèle de l'examen d'entrée en Flandre qui est mis en place depuis une vingtaine d'années", explique Julien Nicaise, administrateur de l'Ares.

L'examen est composé de 130 questions à choix multiple. La première partie de l'épreuve, en matinée, consiste à répondre à 65 questions de connaissance en chimie, biologie, physique et mathématique. La seconde partie de l'examen reprend des questions de raisonnement et de logique. L'épreuve est éliminatoire, c'est-à-dire qu'en cas d'échec, l'élève ne pourra accéder aux études qu'il

souhaite entreprendre ou les poursuivre. La situation génère un stress conséquent pour ces centaines d'étudiants : "Savoir que mon avenir et celui de beaucoup d'étudiants s'est joué lors d'un seul et même examen, cela me donne la boule au ventre. Quelques-uns réfléchissent déjà à un plan de secours, au cas où on aurait les résultats à une semaine de la rentrée académique. Cela laisse peu de temps pour se réorienter", confie Yan.

L'Ares précise que le taux de réussite de l'épreuve est impossible à prédire. Pour réussir, chaque étudiant devra obtenir une moyenne de plus de 8/20 par matière et de 10/20 par partie. Les résultats seront communiqués aux élèves par e-mail. L'an dernier, le ministre de l'Enseignement supérieur francophone, Jean Claude Marcourt (PS), estimait que seuls 10 % des candidats environ réussiraient l'épreuve de sélection.

Les copies seront corrigées dans les dix jours, soit le 18 septembre.

"Nous nous sommes basés sur le modèle de l'examen d'entrée en Flandre."

Julien Nicaise

Administrateur de l'Ares.